



## **EXIGENCES HSSE DE VYNOVA**

Vous trouverez ci-dessous les exigences de Vyvona pour tous les clients collectant des produits chimiques ou des marchandises de nos sites et dépôts. Il est reconnu que le client peut satisfaire certaines de ces exigences par l'intermédiaire de son transporteur.

HSSE est un acronyme pour Hygiène, Sécurité, Sûreté et Environnement. Le terme véhicule inclut tous les modes de transport, y compris la route et le rail.

### **1. Intervention d'urgence**

Le client est responsable de la gestion complète et du traitement de tout incident survenu sur le véhicule de collecte après le chargement. Cela comprend des conseils téléphoniques, les interventions d'urgence, la récupération du véhicule, les transferts d'un réservoir à un autre et les déversements de produits chimiques. Si l'incident se produit sur ou près du point de chargement, le client doit se mettre entièrement en relation avec Vynova.

### **2. Conseiller en sécurité**

Les transporteurs de marchandises auxquelles un numéro ONU a été attribué dans l'ADR ou le RID doivent avoir un conseiller à la sécurité nommé conformément aux dispositions du chapitre 1.8 de la plus récente édition de l'ADR et du RID.

### **3. Conducteurs**

Tous les conducteurs qui collectent des marchandises Vynova doivent être entièrement autorisés pour le type de véhicule à utiliser. Lorsque les marchandises sont classées comme dangereuses, les conducteurs doivent être formés conformément à la réglementation ADR / RID. Les conducteurs de véhicules routiers doivent être en possession de leur certificat de formation à la réglementation ADR à tout moment lorsqu'ils transportent des marchandises. Le certificat de formation ADR doit être approprié aux marchandises transportées.

Au point de chargement, les conducteurs de véhicules doivent être en mesure de communiquer efficacement à un niveau leur permettant de comprendre tous les documents (y compris les consignes de sécurité), de discuter de toutes les questions liées à l'ensemble de l'opération de chargement et de bien comprendre et de répondre aux instructions d'urgence et de sécurité. Tout conducteur de véhicule routier qui n'est pas en mesure de communiquer suffisamment pourrait se mettre lui-même ou autrui en danger et se voir refuser le chargement.



Le transporteur doit former le conducteur à tous les éléments nécessaires à l'accomplissement de son travail. Cela comprend le fonctionnement de son équipement mais également la connaissance des produits et des dangers pour tous les produits chimiques transportés.

#### **4. Incidents HSSE**

Le conducteur doit signaler tout problème, toute préoccupation ou toute blessure immédiatement au personnel d'exploitation local et à sa direction. Le client doit les communiquer à Vynova dès que cela est raisonnablement possible - dans tous les cas, cela doit se faire avant la fin du jour ouvrable en cours ou au début du jour ouvrable suivant.

Tous les incidents HSSE sur ou près du site de Vynova doivent être analysés par le client et le rapport envoyé à Vynova. Dans le cas d'un tel incident, le client, le responsable principal du transporteur et la personne concernée (par exemple, le chauffeur) peuvent être tenus d'assister aux enquêtes effectuées par le propriétaire du site concerné. Ceux-ci doivent être pris en charge au coût du client. Tous les rapports doivent être dactylographiés et soumis en format électronique.

#### **5. Normes du véhicule**

Tous les véhicules présentés pour le transport de produit doivent être adaptés à l'usage, compatibles avec la cargaison, et respecter toutes les obligations légales a.f. ADR. Les originaux des papiers d'enregistrement du véhicule doivent être présents dans le véhicule. Les véhicules doivent être en bon état de fonctionnement et adaptés au transport prévu. Tous les véhicules, remorques et citernes ainsi que leurs accessoires doivent être maintenus dans un état convenable.

#### **6. Préparation du véhicule**

Le véhicule présenté pour le transport du produit ne doit pas nécessiter d'activités de pré-chargement telles que le nettoyage, le balayage ou la ventilation, à moins que cela ne soit spécifiquement convenu par écrit (généralement pour les gaz liquéfiés uniquement). Tout nettoyage nécessaire ne doit pas être effectué sur un site de Vynova et doit être fait avant que le véhicule ne soit présenté pour le chargement.

Toutes les vannes, tous les flans et tous les couvercles doivent être bien fermés avant l'entrée ou la sortie d'un container ou d'un camion-citerne. Avant le chargement et avant de quitter le site, le conducteur doit vérifier que toutes les vannes et trappes accessibles en toute sécurité sont correctement fermées.

Des informations sur la charge et des certificats de nettoyage doivent être fournis préalablement si nécessaire. Néanmoins, toute contamination du produit chimique ou des biens (par exemple



par une propreté insuffisante du véhicule ou une cargaison antérieure) reste de la responsabilité du client.

## **7. Formation d'accueil sur le site, procédures et instructions**

Les chauffeurs doivent assister à toute formation d'accueil ou spécifique produit à l'arrivée sur un site, une usine ou un dépôt, tel que demandé ou jugé nécessaire par le personnel local.

Les conducteurs doivent se conformer à toutes les règles, consignes de sécurité et d'exploitation et aux exigences du site sur lequel ils se trouvent.

Dans tous les cas, les conducteurs doivent connaître de manière proactive les règles du site, les consignes d'exploitation et de sécurité pertinentes et s'y conformer.

## **8. Inspections des points de chargement**

Le client doit effectuer une inspection initiale du point de chargement avant le premier chargement afin de s'assurer qu'il est sûr que les conducteurs peuvent charger en toute sécurité sur ce site. Cette inspection peut être effectuée par des conducteurs dûment formés et compétents. Ils effectuent également toute inspection ultérieure si nécessaire. Lorsque le transporteur trouve des problèmes ou points particuliers, ceux-ci doivent être signalés à Vynova dès que possible.

## **9. EPI**

Le client doit fournir au conducteur tous les équipements de protection individuelle (EPI) requis sur le site de collecte.

Le conducteur doit être formé à l'utilisation correcte des EPI et doit porter et utiliser correctement tous les EPI désignés par l'entreprise et le site où il travaille, charge ou décharge. Le conducteur doit s'assurer qu'il connaît et comprend toutes les normes EPI pertinentes.

Dans tous les cas, le conducteur doit connaître de manière proactive les exigences pertinentes en matière d'EPI du site et s'y conformer.

## **10. Opérations de chargement et de déchargement**

Le conducteur ne doit pas démarrer l'opération de chargement sans instruction écrite de l'usine locale. Ceci est normalement validé par une signature sur la partie pertinente des documents de transport. Dans tous les cas, le conducteur doit également confirmer verbalement avec le



personnel local qu'il peut commencer à charger ou à décharger avant de le faire - cette vérification verbale s'ajoute aux signatures administratives.

Le conducteur doit suivre les procédures locales de chargement et de déchargement.

Le conducteur doit signaler tout problème, toute préoccupation ou toute blessure immédiatement au personnel d'exploitation local et à sa direction.

Si un conducteur est préoccupé par la sécurité d'une opération de chargement, il devrait le signaler au personnel local et à sa propre direction. Si le problème est significatif, il doit être évoqué par la direction du client avec Vynova.

## **11. Accès à la partie supérieure des véhicules**

Le client doit s'assurer que tout accès à la partie supérieure des citernes ou des containers est sûr dès lors qu'il travaille pour Vynova. Par conséquent, tous les conducteurs de camions-citernes doivent utiliser les systèmes de sécurité existants sur le site pour accéder à la partie supérieure du véhicule (par exemple, l'équipement antichute, y compris les harnais).

L'accès au-dessus de la citerne (prise d'échantillon, scellage, fermeture de trou d'homme) n'est pas autorisé en utilisant la main courante du camion comme seule protection.

Sur les sites où cela est requis, les dispositifs anti-chute, comprenant les harnais de sécurité, doivent être utilisés. Les harnais doivent répondre à toutes les normes de sécurité et doivent être certifiés DIN.

L'accès à la partie supérieure des wagons-citernes doit se faire uniquement par le biais d'un système d'accès avec main courante lorsque l'on travaille sur un site Vynova.

## **12. Documentation, marquage et placardage**

Un document « instructions écrites » approprié doit être disponible à tout moment lorsque cela est requis par la loi. Ceux-ci doivent être fournis par le client et doivent être conformes aux exigences de l'ADR.

Le client doit fournir et afficher tous les marquages et placardages, y compris les panneaux de danger, les plaques orange, les noms d'expéditeur, les numéros de téléphone, etc. requis pour les transports particuliers comme exigé par l'ADR, le RID, l'ADN ou IMDG et la législation nationale applicable.



Si le produit est chargé ou déchargé sous atmosphère inerte (par exemple, azote), le conducteur doit coller un marquage d'avertissement de risque d'asphyxie sur chaque trou d'homme ou bride avant de quitter le site. Les étiquettes seront fournies par Vynova.

Le client doit s'assurer que tous les conducteurs sont familiers avec les documents liés au transport particulier des marchandises Vynova. Cela peut inclure le bon de chargement de Vynova, le CMR, les documents de transport de marchandises dangereuses et la note d'expédition standard.

Lorsque le conducteur reçoit des documents détaillant les procédures à appliquer, les consignes d'accès au site (informations d'approche du site) et au point de chargement et les procédures sécurité, ces instructions doivent être strictement respectées à tout moment.

### **13. Équipement**

Il est de la responsabilité du client de s'assurer que tout camion-citerne présenté pour le chargement est approprié et peut être chargé sur ce site particulier.

Le camion est tenu d'être équipé d'une quantité suffisante d'équipement de sécurisation de la cargaison, comme des sangles à cliquet et des tapis antidérapants.

### **14. Alcool et drogues**

L'alcool et les drogues ne sont autorisés sur aucun site de Vynova. Les contenants d'alcool (bouteilles, canettes, cartons de vin, etc.) ne sont pas autorisés sur les sites Vynova, même s'ils ne sont pas ouverts ou vides. Si une personne est soupçonnée d'être sous l'influence de l'alcool ou de la drogue, elle ne pourra pas poursuivre son activité et des mesures appropriées seront prises.

### **15. Tabac**

Les sites de Vynova sont des sites non-fumeurs.

### **16. Non-respect des exigences**

Si le personnel de chargement décide que le véhicule n'est pas adapté à l'usage prévu et / ou que le conducteur ne remplit pas les conditions requises, le véhicule ne sera pas chargé. Vynova doit informer le client de la non-conformité. L'information sera faite avant la fin de la journée ou en début de jour ouvrable suivant.



Le transporteur doit se présenter au jour de chargement convenu. S'il se présente un autre jour sans préavis, le véhicule n'aura pas accès au site. Une nouvelle date de chargement devra être convenue.

En cas de non-respect des procédures de chargement / déchargement du site, des règles et des normes de sécurité il sera demandé au conducteur de quitter le site immédiatement avec son véhicule. Des sanctions supplémentaires ou des pénalités pour le conducteur / transporteur sont possibles.

Des infractions graves ou répétées aux règlements ou aux normes peuvent entraîner une interdiction d'accès au site pour le conducteur ou le transporteur.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "AS", with a long, sweeping underline.

Andreas Scholz

Vynova Health, Safety, Environmental & Quality Manager